

Egypte/Au lendemain des attentats anti-Coptes Etat d'urgence et funérailles

AFP
Le Caire/Egypte

Le président Al-Sissi devait toutefois obtenir l'approbation du Parlement - une formalité - avant la mise en œuvre de cette mesure d'exception.

DES centaines de chrétiens égyptiens participaient hier aux funérailles douloureuses de leurs "martyrs" au moment où l'Egypte s'apprête à vivre de nouveau dans l'état d'urgence au lendemain des attentats contre deux églises coptes qui ont fait 45 morts.

Le groupe jihadiste Etat islamique (EI), qui avait récemment menacé de multiplier les attaques contre la communauté chrétienne en Egypte, a revendiqué les attaques ayant visé dimanche en pleines célébrations des Rameaux deux églises à Alexandrie et à Tanta, dans le nord du pays.

Ces violences interviennent à quelques semaines seulement de la visite du pape catholique François, qui a décidé de maintenir son déplacement au Caire les 28 et 29 avril, a indiqué hier un haut responsable du Vatican.

Dans le monastère de Mar Mina à l'ouest d'Alexandrie, l'église était pleine à craquer de fidèles venus présenter leurs derniers hommages aux membres de leur communauté.

La veille, 17 Coptes avaient été tués lorsqu'un kami-



Photo : AFP

L'Egypte enterrait hier les victimes du double attentat de la veille (ici à Alexandrie)...

kaze avait fait détonner sa ceinture explosive à l'entrée de l'église Saint-Marc d'Alexandrie.

Les corps des victimes, placés dans des cercueils en bois recouverts d'une croix dorée, ont été déposés près de l'autel, sous les applaudissements des fidèles saluant leurs "martyrs".

Au moment de l'enterrement, la foule en colère a dénoncé les manquements des forces de sécurité, réclamant la démission du ministre de l'Intérieur, en scandant "Dégage, dégage (Magdy) Abdel Ghaffar".

Un quotidien pro-étatique, Al-Bawaba, a indiqué sur son site internet que son édition papier d'hier, qui dénonçait les manquements des forces de sécurité, avait été interdite de parution.

Une autre attaque avait visé dimanche matin l'église Mar Girgis (Saint-George) de Tanta, dans le delta du Nil, à une centaine de km du Caire. L'explosion d'une bombe en pleine messe a fait 28 morts et 78 blessés.

"SECURITE TOTALE" • Au Caire, le gouvernement a annoncé que l'état d'urgence devait entrer en vigueur hier à 13H00 heure locale (midi au Gabon). Il n'était toutefois pas possible dans l'immédiat de savoir s'il était véritablement appliqué.

En effet, selon la Constitution, le président Abdel Fattah Al-Sissi doit impérativement obtenir l'approbation du Parlement sous un délai de sept jours sur l'état d'urgence. Une formalité, puisque la majorité des députés est acquise au président.

L'état d'urgence, d'une durée de trois mois, élargit les pouvoirs policiers en matière d'arrestation et de surveillance.

Après avoir ordonné dimanche soir à l'armée de se déployer pour protéger les "infrastructures vitales" du pays, le chef de l'Etat a réclamé des mesures "pour assurer une protection totale des frontières".

"La majorité du Parlement devrait approuver l'état d'urgence" car "la situation



Photo : AFP

... au milieu de familles étreintes par la douleur.

l'exige pour rétablir une sécurité totale", a estimé le député Yehia Kedouani, membre de la commission de Défense et de sécurité nationale.

Selon lui, la mesure permettra notamment le maintien en détention pendant 45 jours des "éléments terroristes actifs qui sont connus des services, mais pour qui il n'y a pas de preuves matérielles permettant de les traduire en justice".

INQUIETUDES • L'état d'urgence avait été observé pendant trois décennies sous le raïs Hosni Moubarak. Son abrogation était l'une des principales demandes des militants durant la révolte de 2011 qui a mis fin à son règne.

Supprimé en 2012, il avait été rétabli pendant un mois après la destitution du président islamiste Mohamed Morsi l'année suivante, au moment où les forces de sécurité réprimaient dans le sang ses partisans.

Il est déjà appliqué depuis quelques années dans une

partie du nord de la péninsule du Sinaï, où l'EI est très actif.

Pour Mustapha Kamel al-Sayyid, professeur de sciences politiques à l'Université du Caire, son adoption sur tout le territoire relance les inquiétudes au moment où toutes les voix d'opposition sont réprimées.

"Sous M. Sissi, on voit que les arrestations et les jugements concernent également des gens qui n'ont aucun lien avec des actes terroristes", met en garde l'expert, en référence aux militants de l'opposition y compris libérale.

Les attaques de dimanche interviennent quatre mois après un attentat suicide de l'EI contre une église du Caire qui avait fait 29 morts.

Les Coptes orthodoxes d'Egypte sont la communauté chrétienne la plus importante et la plus ancienne du Moyen-Orient. Ils se disent victimes de discriminations de la part des autorités et de la majorité musulmane.

L'Afrique en bref

• **Afrique du Sud/Politique. Les dénonciations de Zuma**

Le président sud-africain Jacob Zuma a dénoncé hier, à l'occasion d'un hommage à un héros de la lutte anti-apartheid, Chris Hani, le caractère "raciste" des manifestations de grande ampleur qui réclamaient sa démission, dans la semaine dernière, dans les principales villes du pays.

• **Nigeria/Violences. Quatre policiers abattus par des kidnappeurs**

Des kidnappeurs d'habitants ont abattu quatre policiers, un capitaine de l'armée et un civil dans une attaque en périphérie de Lagos, la capitale économique du Nigeria, a annoncé hier la police.

• **RDCongo/Politique. L'appel à la manif interdite contre Kabila sans écho à Kinshasa**

Un appel à manifester hier à Kinshasa contre le président Joseph Kabila lancé par l'opposition congolaise n'a pas été suivi, la population se terrant massivement chez elle après l'interdiction de tout rassemblement.

• **Somalie/Attentat. Au moins trois morts à Mogadiscio**

Un kamikaze s'est fait exploser hier matin dans l'un des plus grands camps militaires de la capitale somalienne Mogadiscio, faisant au moins trois morts au lendemain d'une attaque contre le nouveau chef de l'armée, a-t-on appris de source militaire.

A travers le monde

• **Etats-Unis/Justice. Cour suprême : le serment de Gorsuch**



Photo : AFP

Le juge conservateur Neil Gorsuch, 49 ans, a juré hier de servir la Constitution des Etats-Unis en siégeant à la Cour suprême, lors d'une cérémonie dans la vénérable institution qui a été suivie d'une deuxième prestation de serment à la Maison Blanche.

• **Yémen/Conflit. Plus de 40 morts dans les combats en 24 heures**

Plus de 40 rebelles, soldats et civils ont été tués en 24 heures au Yémen dans des combats et une tentative d'attentat contre un commandant des forces loyales au gouvernement, ont indiqué hier des sources militaires et hospitalières.

France/Présidentielle

Journal de campagne à 13 jours du premier tour

AFP
Paris/France

A 13 jours du premier tour du scrutin présidentiel français, la campagne officielle s'est ouverte pour les 11 candidats. Le héraut de la gauche radicale Jean-Luc Mélenchon continue sa percée dans les sondages.

• **Campagne officielle : c'est parti**

Débats, affichage, temps de parole... : la campagne officielle pour les onze candidats au premier tour est lancée depuis hier et s'achève le vendredi 21 avril. La règle dans les médias audiovisuels est désormais celle de l'égalité stricte entre tous et les spots de campagne des candidats vont être diffusés par les médias audiovisuels publics.

• **Montée de Mélenchon**
Pour la première fois, un

sondage place Jean-Luc Mélenchon devant le conservateur de droite François Fillon, même si l'on se situe dans la marge d'erreur. Selon l'institut Kantar Sofres-Onepoint, le candidat de la gauche radicale est crédité de 18% des voix, ravissant ainsi la troisième place à M. Fillon (17%) au 1er tour, toujours dominé par Marine Le Pen et le centriste Emmanuel Macron, au coude à coude à 24%.

Les conditions sont "réunies" pour que Jean-Luc Mélenchon "soit au second tour" le 7 mai, a affirmé son porte-parole Alexis Corbière. Le candidat, qui prône la rupture avec les traités de l'Europe "libérale", la sortie de l'Otan, la hausse du salaire minimum et la retraite à 60 ans, a réuni des dizaines de milliers de personnes lors d'un grand meeting dimanche à Marseille (sud).

• **La polémique continue**



Photo : AFP

La campagne officielle ouverte, les affiches des candidats ont fait leur apparition. Désormais, c'est la stricte égalité entre ces derniers.

A rebours de la stratégie de normalisation de son parti d'extrême droite, Marine Le Pen a choqué en jugeant que la France n'était pas "responsable" de la déportation de juifs sous l'occupation nazie. La candidate, qui s'efforce de lisser l'image sulfureuse de son parti longtemps alimentée par les propos antisémites et révisionnistes de son père, Jean-Marie Le Pen,

s'est attiré les foudres de plusieurs candidats, d'associations juives et d'Israël.

Face au tollé, Marine Le Pen a fustigé une "instrumentalisation politique", en rappelant qu'elle considérait que "le régime de Vichy n'était pas la France", comme le général de Gaulle ou le socialiste François Mitterrand.

• **Le "granit"**

Largement distancé dans les sondages qui le placent en queue de peloton des cinq principaux candidats avec moins de 10% des intentions de vote, le candidat socialiste Benoît Hamon a affiché sa détermination "granitique".

"Je me bats, moi je suis un combattant (...) et je résisterai à tout (...) Ne vous trompez pas (...) Moi je suis fait d'un bois, ou bien non, d'une pierre. D'une pierre granitique", a-t-il dit. "Les tempêtes (...) on les connaît, mais voilà, le granit, on y fait de très beaux menhirs", a poursuivi le Breton, qui présentait ce que seraient les six premiers mois de son action présidentielle.

Il a notamment promis de revaloriser les minimas sociaux, d'instaurer une taxe sur les superprofits bancaires et de mettre en chantier un revenu universel d'existence, son projet clé qui a été attaqué par tous ses concurrents.